L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lenoucq Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 2 au 3 décembre le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE, de 16 h. 55 à 6 h. 27.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

IL VOLAIT DES BOBINES

Lundi, vers 17 h. 5 la sortie des établissements Willot, 192, boulevard Gambetta où il travaille, R. M..., 22 ans, fut interpellé par le directeur pour subir une visite M. perquisitionnait les autres ouvrières, prit la fuite en criant qu'il n'avait rien. Cependant, une heure plus tard, il envoyait sa mère pour restituer à son patron le produit du vol, soit douze cannettes de 60 grammes de laine écrue. Une perquisition fut effectuée aussitôt à son domicile, mais elle n'apporta rien. Enfin, le lendemain matin, M... vint déclarer au commissariat qu'il était coupable du vol. Il a été laissé en liberté provisoire.

Frileuse fortifiant

Extrait ou Cachets

En vente chez votre Pharmacien

ENCORE UNE

On a dérobé, rue de l'Epeule, la bicyclette de Mme Odile Hiart, 5 ans, demeurant 8 rue du Presbytère, à Tourcoing.

LA PLUS GRANDE SÉRIE RADIOPHONIQUE QU'ON AIT JAMAIS RÉALISÉE EN FRANCE

A partir du 5 décembre 1942, chaque dimanche à 12 h. 30, sera diffusée, sur les antennes de la Radiodiffusion Nationale, la plus grande série radiophonique qu'on ait jamais réalisée en France : 30 vedettes de Sacha Guitry, de Madeleine Renaud à Lys Gauty, des Marcel Cheval et Charles Trenet, de Madeleine Renaud à Lys Gauty, des Marcel Cheval et Charles Trenet, de Madeleine Renaud à Lys Gauty, des meilleurs du jazz français à l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, sous la direction de M. Charles Münch tous les plus grands artistes de notre temps dans chaque genre, apparaîtront au cours de cette série « L'ALPHABET de la FAMILLE ». Tous les auditeurs seront en famille — à l'écoute de la première émission de « L'ALPHABET de la FAMILLE » le dimanche 6 décembre 1942, à 12 h. 30, sur les antennes de la Radiodiffusion Nationale.

C'EST DEFENDU

Pour avoir laissé jouer de la musique après l'heure réglementaire dans son café M. Victor Delcour, 8 rue Heilmann, a fait l'objet d'une contravention.

CARNET

NAISSANCE. — Le Docteur et Madame Jean CORNILLE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Patrick.

Seclin, le 23 novembre 1942
21, rue Jean-Jaurès.

31.543

RÉOUVERTURE DES CONCERTS DE L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

Nous connaissons l'admirable effort artistique accompli depuis nombre d'années par l'excellent orchestre symphonique de notre Conservatoire. Le travail, malgré les difficultés de l'heure présente, ne rebute ni l'éminent directeur et animateur, M. Francis Bousquet, ni nos artistes.

La saison 1942-43 ouvrira donc brillamment ses portes le dimanche 6 décembre, à 15 h., dans la salle Pierre Destombes.

A ce concert, les auditeurs auront le plaisir d'entendre au cours d'un programme particulièrement artistique : M. Roger Glineur, violoncelle-solo, 1er prix du Conservatoire de Paris ; Mlle Andrée Demulier, pianiste, et M. Maurice Leclercq, 1er prix de trompette du Conservatoire de Paris.

Nous donnerons sous peu le programme détaillé de cette intéressante audition, qu'un nombreux public viendra certainement applaudir et encourager.

La location des places est ouverte chez le concierge du Conservatoire, rue de Soubise. Prix des places : 20, 10 et 6 francs.

Grand Théâtre de Roubaix

Dimanche 6 décembre

1re matinée 14 h — 2me matinée 18 h

L'inenarrable trio

Paul PLAISANT

dans

LE COMTE OBLIGADO

Opérette en 3 actes de Moretti

3 Heures de Feu Rire !

Location comme d'usage au Café du Théâtre. - Tél. 340-09

2.525

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Mme DUJARDIN, 37, rue Henri-Cerrette, d'exécuter divers travaux de transformation en son immeuble sis rue Henri Carrette, 37 et de poser une fosse septique, conformément aux plans fournis et sous réserve de sa déclaration en date du 9-11-42 concernant le montant des travaux.

Mme V. VANDAMME, 22, rue d'Alsace, de faire remplacer la clôture des dépendances des ateliers sis rue du Luxembourg, 20, sous réserve de l'art. 76 relatif aux saillies autorisées en façade et des art. 183 et suivants, relatifs aux barrières et échafaudages.

M. P. CATRICE, 21, avenue Cordonnier, de faire construire un garage et une fosse septique en son immeuble sis 21, avenue Cordonnier, conformément aux plans fournis. L'alignement sera donné sur simple demande au moment des travaux.

TRAMWAYS

Jeudi matin, seulement à 9 h. 30

HISTOIRE DE RIRE

avec Fernand Gravey, Marie Déa

SAMEDI, début de

Mademoiselle SWING

2.550

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le 3 décembre aux heures ci-après : de 1 à 448 et les plus de 65 ans, 8 h. 30 ; de 449 à 1.150, 9 h. ; de 1.160 à 2.040, 9 h. 30 ; de 2.041 à la fin, 10 h.

Prochain paiement le 17 décembre.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ACADEMIE DES SPORTS. — Les membres d'honneur et honoraires qui se disposent à assister au gala de dimanche sont priés de faire retenir leurs places au plus tôt.

ETAT CIVIL

Naissances. — Francis Decourcelle, rue de Meulebt, 52 bis, né à la Clinique Maternelle de la Fraternité, avenue Julien-Lagache, 20 ; Beatrice Vanhuffel, rue du Mouvaux, 49, cour Frère, 48, née à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Marie-Claude Stien, de Tourcoing, rue du Willems, 155, née à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Guy Liegre, rue Edouard-Anseele, 62, né à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Nicole Spriet, rue de Bourines, 19, cour Ferret, 6.

Publications de mariage. — Alfred Viquin, agent immobilier, rue Henri-Carette, 17, et Françoise Vanweiden, étudiante, rue Daubenton, 113 ; Fernand Derasse, tailleur, rue de Beaurewaert, 28, et Andrée Leplat, s. p., rue Jules-Guesde, 189, cour Saint-Joseph, 8 ; Lucien Otter, agent de réseau, boulevard de Strasbourg, 224, et Renée Vincent, professeur de Tourcoing, rue de Roncq, 9.

Décès. — Marie-Louise Verellen, épouse Denasse, 50 ans, rue Jean-Macé, 100 ; Leontine Depuype, 80 ans, rue des Epeules, 81, cour Blanin, 14 ; Kléber Meeschaert, 80 ans, rue du Trichon, 88 ; Charles Morel, 70 ans, rue de Lesne, 19 ; Jeanne Tonnel, 42 ans, rue de la Basse-Masure, 18 ; François Van Regemorter, 74 ans, rue Jules-Deregneucourt, 32 bis, cour Haquette ; Jean-Louis Garcette, 84 ans, rue du Baroleux, 35 ; Adolphe Delebarre, 79 ans, place Carnot, 7, décédés rue du Bon Secours, 18 ; Hermanda Dequick, épouse Lesaffre, 59 ans, rue du Lussembourg, 135.

FUNÉRAILLES

DOUAI. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Funérailles de

Monsieur Léon MAUPATÉ

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecin honoraire des Asiles aliénés d'Aliénés - Décoré de la médaille d'argent de l'Assistance publique,

survenu décédé en son domicile, 9, Quai du Max. Joffre, à DOUAI, le 1er décembre 1942, dans sa 71e année, administré des sacrements de Notre Mère Sainte-Eglise.

Lesquels auront lieu le Samedi 5 courant à 10 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée à l'église Notre-Dame, salle des Catéchèses, à 9 heures 45.

De la part de : Madame Léon MAUPATÉ-ANDRE, son épouse ; M. André MAUPATÉ ; Mlles Marie-Thérèse et Suzanne MAUPATÉ, ses enfants ; Mme Maurice MAUPATÉ, ses enfants et petits-enfants ; M. BREUZIN-MAUPATÉ et ses enfants ; Madame Emile CHOCQUET-ANDRE, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Alexandre ANDRE-GILLANT, leurs enfants et petits-enfants, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de lettre-part.

Ils le recommandent à vos prières.

NI FLEURS, NI COURONNES.

DOUAI 9, Quai du Maréchal-Joffre

P.F.G. 47, rue de Bellain. Tél. 561

4.401

REMERCIEMENTS

M. et Mme Primo ZAMAGNA ;
M. Zelrio ZAMAGNA ;
M. et Mme DUBOIS-ZAMAGNA
et leur fille,

Et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

leur petite YVRENCE

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles et celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

L'Obit du mois sera chanté le Mardi 15 Décembre à 10 heures, en l'église paroissiale d'Esquermes.

8.400

WASQUEHAL

UNE REPRESENTATION THEATRALE AU PROFIT DES PRISONNIERS ET DE LEURS FAMILLES

La Symphonie organisée avec la collaboration active des prisonniers libérés et le concours du Cercle dramatique, une grande représentation théâtrale qui se déroulera dimanche 6 Décembre en la salle des fêtes de la rue Delerue.

Un programme très copieux contentera certainement les plus difficiles. Le samedi 12 Décembre, une séance sera donnée à la salle des fêtes du Capreau, rue de Roubaix, avec l'inoubliable « Notre-Dame de la Mouise ».

Les billets d'entrée pour ces deux galas sont mis en vente dès ce jour par les prisonniers libérés et ces derniers sont priés de se présenter à la Maison du Prisonnier, Place Gambetta, samedi 5 Décembre, à 15 h., au siège des prisonniers, rue Rosa Bonheure, au Capreau pour recevoir toutes instructions.

Paiement des secours de chômage et Secours National. — Le paiement des allocations de chômage et du Secours National aux familles privées de ressources aura lieu jeudi, à 14 h. 13, salle des fêtes, rue de Roubaix pour le Capreau et le Planche au Ries et à 15 h. 15 salle des fêtes rue Jean Macé, pour le Centre et le Noir Bonnet, dans l'ordre habituel.

A l'Harmonie J.-Bte Lepers. — Les cours de solfège et d'instruments auront lieu jeudi à 16 h. au siège, cité de l'écluse, 19, rue Jean Macé, sous la direction du professeur René Lauwarier. Les cours de solfège auront lieu vendredi à la même heure au siège où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Symphonie de Wasquehal. — En vue des prochains galas organisés au Centre et au Capreau en faveur des prisonniers, il y aura répétition générale dimanche 6 à 9 h. 30 à la salle des fêtes de la mairie où les musiciens recevront toutes instructions pour les soirées des 6 et 12 décembre. Dimanche également à la salle d'honneur de la mairie, cours de solfège pour les jeunes filles sous la direction de M. Quivron, directeur chef.

La vie et la mort en Novembre. — Au cours du mois de Novembre qui vient de s'écouler, les services de l'état civil ont enregistré 7 déclarations de naissances (5 garçons et 2 filles) contre 12 décès (10 hommes et 2 femmes). Au cours du même mois 7 mariages ont été célébrés et il a été enregistré en outre 1 mort-né.

Etat civil. — Décès : Emile Vincent, 90 ans, rue Clémentine Durieux, 23.

Lisez

LES SPORTS DU NORD

En vente le Samedi. — Le N° 1 fr.

CROIX

Le Noël des Écoliers Croisiens

Comme l'an dernier, la Secoura National organisera avec le concours de l'Administration municipale et les directeurs et directrices des écoles communales et privées, deux séances récréatives auxquelles seront invités tous les écoliers de Croix.

Au cours de ces séances aura lieu une distribution de coquilles ; celle-ci pourra en faire grâce à la générosité de nombreux habitants qui ont abandonné au profit de cette distribution quelques tickets de pain, lors de la remise des feuillets de décembre.

En outre, le comité des dames a décidé de demander à la population de doter ces séances d'une distribution de jouets ; à cet effet, le Comité organise un ramassage de jouets ; les personnes disposant de vieux jouets pourront les envoyer au Secours National, 139, boulevard Zola dès ce jour.

LE GRAND JEU DE 421 AU PROFIT DU COLIS DU PRISONNIER

Le succès de ce jeu a dépassé toutes les espérances.

Lundi, à 14 h. 30 au local du ravitaillement, sous la présidence du dévoué M. Florent Vande Walle, entouré des membres du bureau et en présence des cabaretiers qui avaient accepté d'organiser le tournoi chez eux, a eu lieu le tirage du point inconnu pour le repêchage du dimanche 6 décembre ; c'est le numéro 611 qui est sorti. Tous les concurrents ayant fait ce point seront appelés à rebattre dimanche à partir de 14 h.

Le lieu de rebattage a été désigné par le nombre de cartes vendues par le cabaretier, c'est M. Delporte, cabaretier « Au Kilo », 77, rue Chavreul qui a enlevé le palme ; c'est donc chez lui que se fera le rebattage. Il y aura deux boîtes, l'une pour les participants de 1 à 8.000 ; l'autre pour 8.001 à 18.000.

La distribution des prix se fera chez M. Verhagen, 119, rue de la Mackellerie qui est classé 2e dans la vente ; cette distribution aura lieu le dimanche 13 décembre, à 14 h.

Après le tirage du numéro inconnu, M. Vanda Walle a remercié les cafetiers du précieux concours qu'ils avaient apporté à l'organisation de ce tournoi.

AU CIMETIERE COMMUNAL

Les familles ayant des enfants inhumés de 1929 à 1932, en carré des enfants sont informées qu'elles devront procéder à l'enlèvement des monuments et signes funéraires pour le 28 décembre, dernier délai. Faute de quoi, les objets seront démontés d'office par le personnel de la ville et déposés dans un lieu spécial, où ils resteront une année à la disposition des ayants droit qui en pourront les enlever sans le paiement des frais de transport ; aucune réclamation ne sera admise pour ces détériorations, le cas échéant.

Après ce délai, ils seront censés être abandonnés à la ville.

Il est rappelé qu'il ne peut être effectué aucun enlèvement sans une autorisation délivrée par les services de travaux (Mairie, 1er étage), sur présentation des pièces attestant la propriété.

LE GOUTER DES MERES

A 15 h. 30, mardi, dans un réfectoire l'estaminet Sainte-Anne, boulevard Zola, eut lieu l'inauguration du « Goûter des Mères » organisé par la Croix-Rouge.

M. Louis Poissonnier, président de la société de Roubaix, présida cette intime réunion et adressa quelques paroles aux convives. M. Jean Desruelles remercia la Croix-Rouge et les dames qui se donnaient à cette belle œuvre de solidarité.

POUR LES ORPHELINS DE GUERRE

M. Prieu a reçu de M. Debruyne, directeur de la C.I.M.A., la somme de cinq mille francs en faveur des orphelins de la guerre 1939-1940. L'Administration municipale a remercié le généreux donateur. Elle se propose de réunir prochainement les orphelins de cette guerre avec leurs mamans, pour leur offrir un livret de caisse d'épargne et courir d'une fête intimes. Evidemment et d'autres libéralités se feraient jour d'ici le fin de la semaine prochaine, l'Administration envisagerait de donner à cette réunion un caractère particulier.

Un vol à la C.I.M.A. — Le police a arrêté un manœuvre, Alfred Dewale, domicilié à Roubaix, 59, rue des Sept-Ponts qui avait été surpris par le chef de surveillance de l'usine alors qu'il emportait 22 sections de faucheuses. Le manœuvre sera poursuivi pour vol.

Bibliothèque Moderne. — Permanence tous les jeudis, de 16 h. 30 à 17 h. 30, 14, rue J.-Jaurès. Les abonnés qui disposent de leur temps sont priés de se présenter ce jour-là, pour décongestionner la permanence du dimanche.

Etat Civil. — Naissances : Muller Alain, avenue de Flandre, 89.

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Florimond Lecomte, Maire.

Le Conseil dispense le Maire à accomplir les formalités de purge des hypothèques en ce qui concerne l'acquisition Dhaldin, rue Saint-Joseph, pour mise à l'alignement.

— donne un avis favorable au projet de lotissement de M. Vanmœrbecke, d'un terrain situé au Sapin Vert et traversé par une rue à ouvrir mettant en communication la rue du Sapin Vert et des Ecoles.

— adopte des avenants en augmentation aux polices d'assurance des bâtiments communaux :

— accepte un marché avec l'entreprise Waquier relatif à l'exécution de travaux de terrassement.

Pour tenir compte de la responsabilité qui incombe au Chef de Poste et lui marquer la satisfaction pour le soin qu'il apporte à l'instruction et à la discipline du Corps des Pompiers de la Défense Passive, le Conseil lui alloue une indemnité de Direction.

Comme les années précédentes, le Conseil donne un avis favorable aux propositions de gratifications accordées au personnel communal titulaire et auxiliaire.

Le Conseil adopte les propositions de l'Administration établissant la rémunération, le reclassement et l'avancement du personnel auxiliaire des Services municipaux.

l'Administration accordant aux Retraités municipaux le bénéfice de l'augmentation de l'indemnité spéciale temporaire, aux taux repris à l'arrêté ministériel du 8 Août 1942.

Le Conseil vote plusieurs crédits complémentaires pour faire face à des dépenses imprévues ainsi qu'un crédit pour la contribution communale en 1941 au fonds national de compensation des allocations familiales.

Il approuve la revision de prix pour la fourniture d'imprimés en 1943.

Le Conseil adopte en deuxième lecture, le budget additionnel de l'exercice 1942 qui s'établit en recettes et en dépenses à la somme de 12.548.049 fr. 20 et demande à l'Etat de lui accorder une subvention de 2.331.384 fr. 70 pour équilibrer ce budget.

Le Conseil régularise par l'acceptation le prêt consenti par le Secours National pour faire face aux frais d'équipement du Restaurant Municipal ainsi que la constitution d'un fonds de roulement nécessaire au fonctionnement dudit restaurant pendant un mois.

L'assemblée générale de l'Amicale des Filles du Laboureur. — Les membres actifs et honoraires de l'Amicale de filles du Laboureur sont invités à la réunion qui aura lieu à l'école dimanche 6, à 10 heures.

Il sera procédé au renouvellement du bureau et en particulier à l'élection de la présidence. Disques, jeux divers, bibliothèque.

Consultations des Nourrissons. — Jeudi 5 déc., à 9 h. 30, à l'école de filles du Touquet et à 14 h. 30 à la salle des Fêtes du Centre, rue Jean Jaurès.

Flèchettes. — Samedi 5 Décembre, chez Vanmeenen, rue Saint Joseph, rendage de la partie de flèchettes entre Philémon Desmasures et Raymond le Facteur. 31 de 61. Au pas à 18 heures.

Etat Civil. — Publications : Henri Lebaine, employé de commerce, rue Jules Guesde, 7 et Jeanne Martin, s. p., rue Jean-Jaurès, 11, à Leers ; Octave Tavernier, chauffeur d'auto, rue des Postes, 135 et Renée Lebrecht, soigneuse, rue Beaurepaire, 29 ; Fernand Durez, opérateur de cinéma, Cité Amédée Prouvost, 129 et Paulette Scotet, visiteuse, Cité Amédée Prouvost, 129.

Décès : Alain Delrue, 10 mois, rue Faidherbe, 13 ; Camille Vanneste, s. p., 78 ans, rue Magenta, 9 ; Jules Buyck, s. p., 88 ans, rue Miribel, 64 ; Alphonse Christiaens, s. p., 71 ans, rue des Trois Pierres, 88.

HEM

VOL DE BLÉ

M. Jules Droulers, 40 ans, cultivateur, rue de la Gare, avait déposé une plainte pour vol de 30 kg. de blé ensemencé, commis dans son cellier qui se trouvait sur un champ voisin de son domicile. Ce blé fut retrouvé chez Mme Laure Lauridant, 68 ans, ménagère, rue de Mascon à Forest, où il avait été apporté par un nommé Julien Deamulliez, 53 ans, demeurant dans la même rue. Tous deux ont été déférés au Parquet sous l'inculpation de vol et recel.

LEERS

Déclaration de sinistre. — Les industriels, commerçants et artisans, dont l'établissement a été sinistré par faits de guerre, sont informés qu'ils doivent souscrire une déclaration de sinistre avant le 15 décembre, date limite, à peine de forclusion.

Des formules sont tenues à leur disposition à la mairie.

Avis aux mutilés du travail. — La section de Leers de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail rappelle aux mutilés du travail ou ayants droit bénéficiaires de la Loi sur la rajustement des rentes qu'elle se tient à leur disposition pour l'établissement de leur demande de majoration. Les intéressés devront se munir d'un bulletin de naissance sur papier libre, de la décision judiciaire attributive de rente et du titre de rente.

Une permanence a lieu chaque dimanche, de 11 h. à midi, salle du Foyer Populaire, à la Place.

La Famille du Prisonnier. — La permanence se tiendra au Foyer Populaire, dimanche 8, de 11 h. à midi.

RONCQ

UN DOMESTIQUE DE FERME AVAIT VOLÉ 400 KGS DE BLÉ

Deux arrestations

Mme Gérard Legrand, cultivatrice, rue de Lille, dont le mari est prisonnier, avait à son service comme domestique, un nommé Alphonse Craeynest, âgé de 28 ans, demeurant à Roncq, 18, Carrière Rouge, sentier Denéard. Cet ouvrier, depuis le début de l'année, avait réussi à dérober un total de 400 kilogs de blé. Le pot aux roses avait été découvert et plainte portée, la gendarmerie d'Halluin ouvrit une enquête et le voleur reconnut bientôt les faits, avouant avoir vendu ce blé pour la somme totale de 2.600 francs au sieur Vanloeck, cabaretier à la « Belle Vue », rue Pasteur, au Blanc-Four. Or, le 11 novembre dernier, l'ouvrier Craeynest avait encore dérobé 10 kgs de blé et 10 kgs d'orge.

D'après Vanloeck, il aurait revendu les 400 kgs de blé à 10 et 12 francs le kilo.

Les sieurs Craynest et Vanloeck ont été mis en état d'arrestation et ont été conduits au Parquet de Lille.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la deuxième quinzaine de novembre aura lieu au bureau de poste, le vendredi 4 décembre, Nos 1 à 250 (de 8 h. à 12 h.) ; au-dessus de 250 (de 5 h. à 15 h.).

Se munir de monnaie.

Football. — L'Etoile Sportive contre A.S. Tourcoing. — Dimanche prochain, à 13 h., sur le terrain municipal, aura lieu cette intéressante rencontre.

Nul doute que les fidèles supporters et amis de l'Etoile auront à cœur de venir nombreux encourager leur équipe favorite devant le leader du groupe.

HALLUIN

Dispensaire d'hygiène. — Ce jeudi les consultations ont lieu à 9 h. pour les malades d'Halluin-Roncq ; à 15 h. pour les autres communes.

A l'U.O.H. — Au Stade municipal ce soir jeudi à 19 h., répétition pour la Section d'Escrime.

Ordures ménagères. — Ce jeudi, enlèvement par la voirie municipale, dans le quartier de la Pannerie.

Aux chômeurs. — Pointage ce jeudi, de 15 à 16 h.

Caisse d'Epargne. — Pendant les mois de décembre, janvier et février, une séance supplémentaire a lieu le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30. On commencera à accepter dès le 5 décembre les livrets soumis au règlement annuel des intérêts.

Dernière séance de l'année le 19.

Football. — L'U.G. Halluinoise battu l'U.S. Lezennes. — En battant l'U.S. de Lezennes les Halluinois consolident leur position au classement général.

Plus rapides, plus scientifiques, les Halluinois enlevèrent le décision de façon magistrale devant une équipe très courageuse.

Les 22 joueurs sont à féliciter pour leur correction et signalons entre autres la magnifique exhibition du gardien de Lezennes.

Bon arbitrage.

U.O. Halluin 1B. e : U.S. Lezennes 1B, 0.

U.G. Halluin f1, 2 : Excelsior f1, 2.

U.G. Halluin Juniors A, 5 : U.A.C. Croix juniors A, 1.

U.O. Halluin Juniors B battent Juniors de Lomme par forfait.

Etat Civil. — Décès : Euphrasie Demeulemeester, 68 ans, ménagère, chemin d'Eau, 24.

LILLE

En relevant les plaintes pour vols...

Déposées dans les divers services de police, nous avons relevé celles de :

Mlle Blanckaert Renée, 15, rue Saint-Genois, pour vol d'une serviette en cuir contenant un cahier de musique.

Mme Couvreur née Dal Yvonne, 64, rue Nationale, à Annœullin (N.), pour vol de son sac à main contenant 1.500 fr., sa carte d'identité, sa carte de textile et ses tickets de pain commis dans un établissement de la rue Nationale.

Mme Vandewalle née Corbu Lucienne, 82, rue Couatou, pour vol de 2 lapins.

Mme Pagant née Dubois Marthe, de, 140, rue de Paris, pour vol de son portefeuille contenant 300 fr., sa carte d'identité et ses cartes de rationnement.

M. Baert Emile, rue de Flandre, 61, pour vol de ses cartes de ravitaillement.

Mme Lemahieu, rue de St-Omer ; M. Charlet Marcel, boucher, 26, rue Léon Gambetta ; Mme Bridelance née Diseaux Odile, commerçante, 2, rue Edouard Delesalle, pour vol de leur bicyclette.

Mme Cochereau Andrée, 4, rue de Bourgogne, pour vol de vêtements divers et d'un appareil photographique.

Mme Brienne née Morel Georgette, demeurant en baraquement, Bd d'Alsace, pour vol d'une porte d'immeuble.

Mme Van Nullen née Cuvelier Agnès, rue et cité des Postes, 26, pour vol de bicyclette.

334 contraventions en quinze jours !

Au cours de la deuxième quinzaine de novembre, la police a relevé 334 infractions se détaillant comme suit : 18 pour infraction au signal d'arrêt, 14 pour infraction au sens unique, 2 pour circulation en des lieux interdits, 8 pour stationnement à l'angle de plusieurs rues ou en un lieu interdit, 1 pour stationnement prolongé, 1 pour embarras de la voie publique, 3 pour défaut d'éclairage à automobile, 2 pour défaut de numéro ou numéro illisible à automobile, 1 pour abandon de véhicule sur la voie publique, 10 pour doublement de tramway à gauche ou pendant son arrêt, 42 pour circulation avec bicyclette sur les trottoirs, 45 pour défaut de plaque d'identité ou de contrôle, d'appareil d'éclairage ou d'avertisseur sur bicyclette, 7 pour transport d'une personne sur le cadre d'une bicyclette, 1 pour, circulant à bicyclette, s'être accroché à un véhicule, 5 pour refus d'emprunter les passages cloutés, 23 pour circulation après l'heure réglementaire, 28 pour avoir négligé de balayer le fil d'eau, 27 pour dépôt d'ordures sur la voie publique, 31 pour défaut d'occultation des lumières et 70 pour infractions diverses.

MORT DANS LA SOLITUDE

Mme Rubin, 91, rue Gantois, a déclaré ou 7e arrondissement que son locataire M. Lassereye Maurice, 64 ans, journalier, qui vivait seul dans une pièce du 2e étage, n'avait pas été vu depuis la veille et que son logement était fermé à l'intérieur. Le Commissaire de police de permanence a trouvé M. Lassereye habillé et étendu sur le plancher, ne donnant plus signe de vie. Le Docteur Parmentier, a constaté le décès, dû à une mort naturelle.

Lassereye étant sans famille, son corps a été transporté à l'Institut médico-légal.

UNE COLLISION

Rue de la Louvière, l'ambulance de la ville d'Hellemmes qui conduisait M. Courmont Charles, 30 ans, sapeur-pompier, à Hellemmes est entrée en collision avec la voiture hippomobile du marchand de charbon Dumortier Achille, Grand Rue, 49, à Sainghin-en-Mélantois qui paraît-il n'avait pas de lumière à l'arrière de sa voiture. Dégâts matériels.

IL FAUT PURGER

La police a arrêté et déféré au Parquet le sieur Destur Albert, 26 ans, manœuvre, 46, rue de Thumesnil, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille en date du 21 juillet 1939, le condamnant à deux mois de prison pour vol.

TROP COQUETTES

Bourey Romaine, 19 ans, apprentie coiffeuse, demeurant à Renescure, Grande Place, pour flagrant délit de vol dans un magasin de la rue de Béthune, à Lille, de divers objets d'une valeur de 378 fr., a été arrêtée et déférée au Parquet ; ainsi que le jeune G... R..., 16 ans, apprentie coiffeuse, demeurant à St-Omer (P.-de-C.), rue des Carmes, pour le même motif ; valeur des objets dérobés : 800 francs.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

Tribunal correctionnel

COMMERCE CLANDESTIN

Pour création de commerce de margarine et hausse illicite, 4.000 francs d'amende à Emile Baert, artisan mécanicien à **Tourcoing** ; 2.000 frs à Lucienne Delplanque, ménagère à **Tourcoing**, et 1.200 frs à Alice Tetier, femme Pramodou, coiffeuse à **Tourcoing**.

— 2.000 frs d'amende à Julien Bachelet, employé de commerce à **Tourcoing**, rue de la Croix-Blanche, pour création de commerce et achats sans tickets d'articles textiles.

RAVITAILLEMENT SUPPLEMENTAIRE

Andrée Delobelle rue Louise Michel à Hellemmes, a utilisé des tickets de denrées qui appartenaient à sa sœur partie à l'étranger. 1.200 frs d'amende.

L'EXPORTATION

Elise Bouvet, ménagère domiciliée en Belgique, a été appréhendée à Mouchin avec 30 kgs de blé et 750 grammes de beurre qu'elle cherchait à exporter. 20 jours d'emprisonnement.

LE BIEN D'AUTRUI

1 mois d'emprisonnement à Richard Dewaele, manœuvre à **Lille**, pour vol de charbon aux Etablissements Kuhlmann.

— 3 mois avec sursis à Thomas Bossut, tisserand à **Tourcoing**, pour vol de pommes de terre, violences et rébellion.

— 3 mois d'emprisonnement à Désire Verdonck, garde-lils à **Haubourdin**, pour vol de huit lapins et pour outrages envers les gendarmes.

MAL EMBOUCHÉE

15 jours et 60 frs d'amende à Suzanne Letellier, fille soumise à **Lille**, 17 rue des Jardins, pour avoir outrage des agents et pour ivresse.

LE TRAFIC DES FAUX POINTS

Paul Neyrinck, 35 ans, voyageur de commerce, à **Roubaix**, et Audra Berthe, employée à **Ham**, rue Foch, ont trafiqué des faux points textiles en vendant à un tiers 8.300 faux points. Un mois d'emprisonnement et 1.200 fr. d'amende.

— Pascal Lemesre, rue du Clinquet à **Tourcoing**, a vendu des faux points textiles pour une somme de 300 fr. Un mois d'emprisonnement.

LES CARTES DE RAVITAILLEMENT

Josephine Fourny, femme Deneubourg, ménagère, à **Tourcoing**, a trafiqué avec des cartes de ravitaillement. Un mois d'emprisonnement et 1.200 fr. d'amende.

LA HAUSSE ILLICITE

Arsène Desrumaux, 46 ans, négociant en fruits et légumes, à **Lille**, a vendu des pommes à un prix excessif. 2.000 fr. d'amende plus les dépens.

L'ABATAGE CLANDESTIN

Marguerite Vanbellebecq, veuve Matbou et Mélanie Vanbellebecq, femme Plomien, domiciliées à **Wacquehal**, ont été condamnées à 3.000 francs d'amende pour abatage clandestin et détention de stock de viande.

LA FÊTE DE SAINTE-BARBE

La messe traditionnelle sera célébrée dimanche, à 11 h. 20, en l'église St-Maurice, à la mémoire des officiers, sous-officiers et canonniers du bataillon de Canonniers sédentaires et du 406e R.A.D.C.A. disparus. Des places seront réservées dans le chœur. Il ne sera pas envoyé d'invitations personnelles, le présent avis en tiendra lieu. De la part du commandant Vanden Bussche, 243, boulevard de la République, La Madeleine.

LOMME

DE L'ALCOOL VOLÉ AVAIT ÉTÉ VENDU A DES CABARETIERS LILLOIS

DIX ARRESTATIONS ONT ÉTÉ OPÉRÉES

La police, après une délicate enquête, a arrêté et déféré au Parquet, les nommés : Koterba Stanislas, 33 ans, 93, rue Kuhlmann, à **Lomme** ; Suffva Victor, 36 ans, même adresse ; Boldin Pierre, 30 ans, 112, rue Neuve, à **Lomme** ; Debock Robert, 32 ans, rue Faidherbe, cité Lecoute, N° 8, à **Loos** ; Wattrelot Noël, 44 ans, 197, rue Anatole France, à **Lomme** ; Boudry Richard, 43 ans, 88, avenue La Lilloise, à **Lomme** ; Fruit Victor, 33 ans, 23, rue du Grand But, à **Lomme** ; Hobocq Léonard, 29 ans, cabaretier, 6, place de la Nouvelle Aventure, à **Lille** ; Dupré née Wattelar Marie, 37 ans, cabaretière, 10, rue de Bailleul ; Vanlaecke née Durez Rachel, 43 ans, cabaretière, 26, rue Mazagran.

Les nommés Koterba, Suffys, Boldin, Debock, Wattrelot, Boudry et Fruit, tous manœuvres à la Société Industrielle des Dérivés du Soufre, rue Pelouse, à **Lomme**, avaient dérobé au préjudice de cette société une certaine quantité d'alcool dénaturé titrant 95°, impropre à la consommation, et l'avaient revendue à raison de 50 fr. le litre par l'intermédiaire du nommé Fruit Victor, à divers cabaretiers du quartier de Wazemmes dont Hénocq, Dupré et Vanlaecke, lesquels, après avoir transformé cet alcool en une mixture qu'ils dénommaient genièvre, le revendaient à leur clientèle à raison de 4 fr. le verre. La quantité d'alcool dérobée peut-être évaluée à 40 litres environ.

Des nouvelles de nos prisonniers

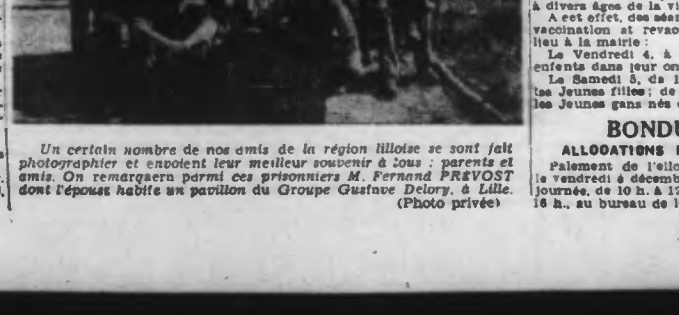

Un certain nombre de nos amis de la région lilloise se sont fait photographier et envoient leur meilleur souvenir à tous : parents et amis. On remarquera parmi ces prisonniers M. Fernand PREVOST dont l'épouse habite un pavillon du Groupe Gustave Delory, à Lille. (Photo privée)

A TRAVERS LA VILLE

VOL DANS UNE BONNETERIE

Plainte a été déposée par M. Jules Dillies, 42 ans, chef de fabrication dans une manufacture de bonneterie de Tourcoing, 148, rue de Roubaix, pour vol dans les magasins de 50 douzaines de bas de rayonne, d'une valeur de 30.000 frs environ. La police enquête.

ETRANGERE EN DEFAUT

Procès-verbal pour avoir omis de faire renouveler dans les délais prescrits sa carte d'identité d'étranger a été rédigé à la charge de Pruchniawa, 19 ans, 39, boulevard Gambetta.

LE TROTTOIR AUX PIETONS

Suzanne Herveln 19 ans, employée de bureau, 26, rue de l'Abbé de l'Epée, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé à bicyclette sur le trottoir.

Il faut sauver votre vignoble en péril

Le manque de cuivre nécessaire à la fabrication du sulfate, expose les vignes aux atteintes de redoutables maladies. Un sulfatage insuffisant provoquerait une diminution considérable des récoltes, ce qui causerait à l'ensemble du pays un énorme préjudice.

Nous possédons tous de vieux objets ménagers en métal cuivreux, cuivre, bronze, laiton, maillechort), qu'il s'agisse de casseroles, de bassinoires, de chandeliers ou de toutes sortes de garnitures usagées ou démodées. Apporter tous ces objets à la collecte des métaux cuiv